



URGENCES

Services des Urgences

ADRESSE

20 boulevard Général Maurice Guillaudot

56000 VANNES

EN SAVOIR PLUS

↳ Consultez ici la fiche de présentation du Service d'Accueil des Urgences

↳ Plan d'accès

VOUS ÊTES ACCUEILLI

Vous êtes arrivé par vos propres moyens, en ambulance, les sapeurs pompiers, ou avec le SAMU.

Une infirmière d'accueil vous reçoit et

- > s'informe sur votre motif d'admission,
- > évalue la gravité de votre état,
- > transmet ces informations et indique le degré d'urgence à l'équipe soignante,
- > renseigne vos proches soit directement soit au téléphone.

VOUS ÊTES DIRIGÉ VERS :

La secrétaire d'accueil recueille votre identité afin de constituer un dossier administratif, indispensable à la prise en charge médicale. IDENTITÉ = SÉCURITÉ (Pose d'un bracelet d'identité).

VOUS ENTREZ DANS LA ZONE DE SOINS...

En fonction de votre problème de santé, un professionnel vous accompagne vers l'un des secteurs de soins :

- > médecine
- > traumatologique (filiale conventionnelle ou de petite traumatologie)
- > sur protocole, l'infirmière d'accueil pourra vous adresser directement à la radiographie

...OÙ VOUS SEREZ EXAMINÉ

L'infirmier(e) ou l'aide-soignant(e) vous aide à vous installer, et commencera les premiers soins.

Le médecin des urgences viendra vous examiner.

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Selon les cas, le médecin peut prescrire des examens complémentaires :

- > prise de sang,
- > électrocardiogramme,
- > radiographies,
- > scanner, IRM
- > échographie...

En fonction de la nature des examens et du degré d'affluence, les résultats sont disponibles entre 45 minutes à 2 heures ou plus.

...PUIS VOUS QUITTEZ LES URGENCES

Après avoir reçu les soins nécessaires, pour soit:

- > retourner chez vous : l'infirmier(e) vérifie que tous les soins ont été faits et vous remet vos documents médicaux. Merci de déposer votre dossier au secrétariat de l'accueil,
- > être hospitalisé : au sein de l'Unité de Très Courte Durée des Urgences (UHTCD, surveillance inférieure à 24h), ou une unité de soins du Centre Hospitalier,
- > être hospitalisé dans un autre établissement avec votre accord.

EN SAVOIR PLUS

Contactez le standard du CHBA au 02 97 01 41 41



CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

20 Boulevard Général Maurice Guillaudot

BP 70555

56017 Vannes Cedex

Tél. : 02 97 01 41 41

Nous contacter

<http://www.migration.ch-bretagne-atlantique.fr/urgences/services-des-urgences-307.html>